

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 JUIN 2020**

L'An deux mil vingt le neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de GILHOC-SUR-ORMEZE (Ardèche) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M Amédée Siméon BLANC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 06 2019

Présents : M BLANC Amédée - Mme CANEL Monique - M COMBET Rosan - M JOLY Jean-Pierre - Mme LE FEVER Jennifer - M MAILLE Emmanuel - Mme MAZARD Vanessa - M NERON Julien - Mme RICOUX Catherine - M VALLA Max - Mme VIAU Monique

Absent :

Secrétaire de Séance : Mme MAZARD Vanessa

M Le Maire salue la présence de Mme Ramdani, correspondante de terre vivaroise, venue prendre une photo de la nouvelle équipe.

### **1 – Groupes de travail**

M Le Maire précise que les groupes de travail sont sous la direction de M Le Maire. Ces groupes sont évolutifs. Il s'agit de nommer des référents par secteur, selon les affinités de chacun.

M Max Valla propose de limiter les référents à un par groupe.

M Le Maire présente les différents groupes et donne des précisions :

- rappel des règles d'urbanisme : la commune est régie par la RNU (Règlement National d'Urbanisme) et la loi montagne qui préservent les espaces agricoles. Il y a peu d'espace constructible sur la commune, les demandes sont étudiées au cas par cas. L'instruction des dossiers se fait à Tournon.
- possibilité de réaliser un parc photovoltaïque de 5 000 m<sup>2</sup> avec Enercoop.
- les réseaux secs sont constitués des réseaux électriques et téléphoniques.
- la commune compte 31 kms de réseau d'eau potable.
- la commune est propriétaire de 2 commerces : la boulangerie et l'épicerie/bar, de 15 logements mis en location, de la Mairie, bibliothèque, temple et église, terrain de foot et vestiaire, ancienne coopérative, logement technique rue du marché et de la salle polyvalente qui est en pleine rénovation. M Le Maire précise que les 15 logements sont actuellement loués.
- M Le Maire évoque la possibilité de mettre en place un conseil municipal de jeune.

- le tourisme est une compétence intercommunale, la commune fait partie de l'OT du pays de Lamastre.

Les nouveaux élus au conseil municipal se positionne sur les différents groupes.

Voir feuille jointe

## **2 – Délégués**

M Le Maire précise que la commune a des relations dans différents syndicats et instances. Elle doit y être représenté directement ou représenté par un collège d'électeurs. Dans ce cas un représentant de la commune participe au vote de ces représentants.

Voir feuille jointe

## **3 – Divers**

### **- Parc de jeux d'enfants**

M Le Maire propose de remplacer les arbres plantés en 2004 qui végètent. Il propose de faire réaliser par les employés communaux des grands bacs pour y planter des arbustes. Il convient de commander le bois maintenant pour qu'il soit sec cet hiver.

### **- Voirie 2020**

M Le Maire propose de rajouter du goudron sur les chemins de Chambeau, du Combeau et du Barral. M Julien NERON précise qu'il faut également en ajouter au terrain de boules au bord de l'Ormèze.

### **- Les Géophiles**

M Le Maire remercie la participation des Géophiles pour les différents travaux qu'ils réalisent (aménagement des sentiers et des bords de l'Ormèze, débroussaillage, entretiens divers, ...). Il propose d'organiser un moment convivial sous forme de casse croûte au bord de l'Ormèze avec les géophiles, les élus et les employés communaux. La date du 19/09/2020 est arrêtée.

### **- École**

Mme Béragère ALIBERT, directrice de l'école quitte ces fonctions à la fin de l'année scolaire après 14 ans consacré à nos enfants. Merci à chacun de réfléchir à une proposition pour remercier Mme ALIBERT.

### **- Boulangerie**

M ALLOUIS, le boulanger, demande l'autorisation de poser sur la façade Est 3 blocs de climatiseur. Cette climatisation est nécessaire à son activité. Le conseil municipal n'émet aucune objection.

### **- Secrétaire de séance**

M Le Maire précise que pour chaque réunion du conseil un ou une secrétaire est désigné. La secrétaire de Mairie propose de continuer à rédiger les comptes-rendus avec la participation active de l'élue désignée.

**- Salle polyvalente**

Prochaine réunion de chantier mardi 16/06 à 8h30.

**- Tourisme**

Rencontre avec l'OT du Pays de Lamastre le jeudi 11/06 à 14h.

**- Les 3 jours d'Ardèche**

La rencontre de Trial prévue en mai a été reporté fin août les 21,22 et 23. Cette manifestation est organisée tous les 2 ans et passe sur notre commune.

**- Masques de Trigano**

Les masques achetés par la commune à Trigano à Lamastre sont arrivés.

La mise sous enveloppe et la distribution sont prévues pour vendredi 12 juin à 14h.

**- Cérémonie de Tachay**

Au vue des restrictions dues à la gestion du coronavirus, la cérémonie de Tachay est organisée en comité restreint le 28/06/2020.

**- Aménagement du cimetière**

Les élus évoquent la possibilité de prendre une concession spéciale pour les urnes funéraires. M Max VALLA dit que c'est prévu dans le cimetière n°3. A voir sur place selon le projet initial.

La date du prochain conseil est fixée au 23 juin 2020.

La Séance est levée à 23h15

Le Maire,  
Amédée BLANC

